



## ÉDITO

L'année 2016 est terminée, voilà 2017 pleine de projets et d'ambition. La Maison Meunier, transformée en bibliothèque, Maison des Seniors et lieu d'activité intergénérationnel, va reprendre vie. La mairie, après les travaux de réfection va subir un lifting de sa façade. Les projets de Halle Marchande et de couverture des terrains de tennis vont commencer à prendre forme...

Au niveau national, des échéances électorales importantes et déterminantes pour notre pays sont à venir.

C'est donc une année passionnante, motivante, stimulante qui débute.

Avec l'ensemble des élus du Conseil municipal et l'équipe des agents communaux, nous continuerons au quotidien à faire de notre mieux pour porter ces projets et mériter votre confiance.

**Je vous propose d'ailleurs de nous retrouver pour la traditionnelle Cérémonie des Vœux du Maire, le jeudi 5 janvier à partir de 19h à l'Espace Laurent Bonnevey**

Je termine en vous souhaitant à chacun et à chacune d'entre vous, très sincèrement mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

**Denis BOUSSON,**  
Maire

### Conférence Le cerveau et la mémoire



**Mercredi 18 janvier  
20h30 - CLB**

Bien connaître le fonctionnement et les mécanismes de la mémoire, comprendre son rôle au fil de la vie, comment exercer et faire travailler sa mémoire, être informé sur les troubles qui peuvent l'affecter... Une conférence et une découverte passionnante des étonnantes capacités de la mémoire sans omettre quelques conseils précieux pour en tirer le meilleur parti.

*Animée par le Dr Bernard  
Croisile, neurologue aux HCL  
En partenariat avec  
l'association Saint Didier Loisirs  
Entrée libre et gratuite.*

## LES RENDEZ-VOUS

**Jeudi 5 janvier**

19h - Cérémonie des Vœux du Maire - CLB

**Samedi 7 janvier**

10h30 - Conseil municipal d'enfants

**Dimanche 15 janvier**

Concours de Cuisine - Les Toqués de  
St Didier Enfants - CLB

16h - Spectacle familial « Des idées plein  
la Toque ! » - CLB - p2

**Mercredi 18 janvier**

20h30 - Conférence « Le cerveau et la  
mémoire » - CLB - p1

**Vendredi 20 janvier**

19h - Soirée chansons françaises  
CLB - p8

**Samedi 21 janvier**

15h - Zumba Party - CLB - p7

**Vendredi 3 février**

20h - Soirée avec Mozart - Eglise - p7

**Dimanche 5 février**

Vide grenier - Salle des Fêtes - p8

## ÉVÉNEMENTS



### Téléthon ■ 3 décembre

3 211 € ont été récoltés cette année, grâce à l'investissement sans faille des bénévoles associatifs, aux jeunes élus du CME et surtout à tous les donateurs. Merci à tous pour cette belle édition !



### Spectacle « Le Papa de Simon » ■ 11 décembre



### Fêtes des Lumières ■ 8 décembre



### Le repas des Aînés ■ 18 décembre

Ce traditionnel repas, offert par la mairie à ses aînés, a réuni cette année encore plus de 250 personnes. Un beau moment de retrouvailles, d'échanges et d'émotion.

## INFORMATIONS

### MAIRIE

### Souriez, vous êtes filmés !

Pour mettre fin aux actes d'incivilité et aider la gendarmerie dans le cadre de ses enquêtes de cambriolage, le Conseil municipal a voté en avril 2016 l'installation d'un système de vidéo protection. Neuf caméras sont en cours d'installation: deux au rond-point du bourg qui seront en capacité de lire les plaques d'immatriculation et une orientée sur la place Michel, une au niveau du City Stade et cinq sur le site du CLB. Le montant du marché, mutualisé avec Dardilly afin de faire baisser les coûts, est de 58 000€ HT, comprenant le système de transmission et l'enregistrement des images. Le système sera opérationnel dans les prochains jours.

Pour rappel, conformément à la loi, les images seront conservées 15 jours et ne pourront être visionnées que par une personne dûment habilitée, et seulement en cas de demande d'un juge ou de la gendarmerie.

### Collecte de votre sapin

Chaque année en janvier, vous pouvez déposer votre sapin dans l'un des points de collecte de la commune afin qu'il soit recyclé. **Du 4 au 17 janvier, déposez votre sapin place Feyeux** (parking du CLB), **ou place Martel** (devant l'école de St Fortunat)

### Lutte contre les chenilles processionnaires

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon nocturne. **A partir de janvier-février**, les chenilles descendent des pins en processions pour s'enfouir dans le sol où elles se transformeront en chrysalide.

Pour rappel, l'arrêté ministériel du 31 juillet 2000 **rend obligatoire la lutte contre ces insectes nuisibles.**

Il existe différentes méthodes pour lutter contre ce nuisible: traitement phytosanitaire biologique, traitement phytosanitaire chimique, lutte mécanique, piégeage par confusion sexuelle, lutte biologique. **ATTENTION !** Quelle que soit la méthode envisagée, **ne prenez pas de risques inutiles.**

**Consultez les professionnels agréés** qui sauront vous proposer la solution la mieux adaptée à votre situation. Ils possèdent les équipements pour se protéger lors de la lutte mécanique et/ou pulvériser l'insecticide sur de grandes hauteurs.

### Départ et arrivée à l'école maternelle

Eliane METTON, arrivée en 2003 à l'école du Bourg a pris sa retraite le 16 décembre. Les enfants de sa classe de moyenne section étaient bien émus ! Dès le 3 janvier Magalie Touzé prendra ses fonctions d'ATSEM. Nous lui souhaitons la bienvenue.



## Spectacle de contes DES IDÉES PLEIN LA TOQUE !

Dimanche 15 janvier à 16h • CLB

Ce sont des secrets sucrés, chuchotés ou chantés qui côtoient la musique et les comptines enfantines. Des histoires de la faim et de la gourmandise. Qui dit gourmandise, dit aussi odeurs et saveurs...



Un spectacle conté sonore, visuel, olfactif et gustatif ! Des idées plein la toque pour éveiller tous vos sens.

Conteuse-musicienne, Natacha Mattenet-Flecniakoska aime à croiser mots, musique et images. Accompagnée de son violoncelle et d'autres instruments, elle entrelace le sonore avec le récit.

Entrée libre et gratuite

Tout public à partir de 4 ans ■ Durée : 45mn

**Précédé du Concours de cuisine Les Toqués de St Didier édition enfants/ados : N'hésitez pas à venir assister à la présentation des plats (entrée libre de 9h30 à 12h et de 13h30 à 15h30)**

**Et après le spectacle, restez pour découvrir les résultats et partager un goûter.**

## Léo Lagrange reste le prestataire enfance et petite enfance!



Par délibération du 24 mars 2016, le conseil municipal s'est prononcé sur le principe du lancement d'une procédure de délégation de service public pour la gestion

et l'exploitation des services publics du secteur petite enfance et enfance de la commune, conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales. Sont concernés : la crèche la Lyre, la crèche la Doriane, le Jardin d'enfants, le relais d'assistants maternels, l'accueil périscolaire, l'accueil extrascolaire, le point jeune et les nouvelles activités périscolaires.

A l'issue de cette procédure, dans sa séance du 24 novembre 2016, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le choix du Maire de confier, à nouveau, la gestion et l'exploitation de ces services à Léo Lagrange Centre-Est pour une période de 5 ans, à savoir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2021. Le contrat a été signé par les 2 parties le lundi 12 décembre 2016.

## Nouveaux à Saint-Didier

ACCORDEUR - REPARATEUR DE PIANOS - EBENISTE

> **Guillaume COTTELLE**

06 15 89 94 05 - [contact@guillaume-cotelle.com](mailto:contact@guillaume-cotelle.com)

[www.guillaume-cotelle.com/](http://www.guillaume-cotelle.com/)

PSYCHOLOGUES : 5 place Abbé BOURSIER

> **Françoise DUFOIX** : 06 05 46 33 47, Psychologue enfants, adolescents, adultes

> **Frédérique FOROT CHENIVASSE** : 07 69 08 76 66,

Psychologue enfants, adolescents, adultes

> **Sandrine RICHARD** : 06 84 34 10 67, Graphothérapeute, Psychologue du Développement : bilans et prises en charge individuelles d'enfants et adolescents

## Une nouvelle association intercommunale : SYNERGIES CITOYENS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la métropole de LYON remplace le GRAND LYON et le Département en qualité de nouvelle collectivité territoriale, instaurée par la loi MAPTAM.

Les citoyens que nous sommes, montrent un fort attachement à la place de leur commune. Or la métropole de LYON, seule collectivité dans ce cas, a instituée un nouveau mode électoral pour la représentativité des Maires à la Métropole. La mise en place d'un scrutin de liste par circonscription décidée sans concertation, exclura la grande majorité des communes et leurs élus de leur siège délibératif à la Métropole.

Les citoyens que nous sommes, serons très éloignés des décisions prises ou à prendre concernant leur commune par l'absence de la représentation de leur Maire à la Métropole. C'est pourquoi nous lançons cette association : SYNERGIES CITOYENS pour être entendu, défendre notre représentation à la Métropole par notre élu et ne pas devenir un nouvel arrondissement de LYON.

Pour nous rejoindre ou en savoir plus, un contact et un site :

> **Jean-Pierre SARTORETTI** : 06 21 87 54 58

[www.synergiescitoyens@weebly.com](mailto:www.synergiescitoyens@weebly.com)

## Permanences - Conseils

Des permanences gratuites et confidentielles vous sont proposées en mairie. Elles sont accessibles sur rendez-vous à l'accueil de la mairie.

> **Conseil Emploi** : jeudi 12 janvier de 10h à 12h

> **Avocate conseil** : samedi 14 janvier de 9h à 12h

## Salon des Artistes - 8 et 9 avril Appel à candidature

La Commission Culture, en partenariat avec l'association Les Monts d'Or Artistes, organise pour la deuxième année une exposition artistique les 8 et 9 avril à la salle des fêtes. Tous les artistes plasticiens peuvent faire acte de candidature. Peinture, sculpture, gravure et dessin avec différentes tendances de l'art actuel sont acceptés. Le comité de sélection se prononce à la vue de votre dossier.

Vous devez nous le retourner **avant le 1<sup>er</sup> mars**. Le bulletin de candidature et le règlement sont à télécharger sur le site internet de la Commune [www.mairesaintdidieraumontdor.fr](http://www.mairesaintdidieraumontdor.fr).



# BUDGET 2017 : RAISON ET AMBITION

*Petite-enfance, jeunesse, services aux personnes âgées, valorisation du patrimoine, culture... Saint-Didier-au-Mont-d'Or privilégie, à travers ses choix budgétaires, l'efficacité du service public de proximité et un cadre de vie d'exception.*

## Des charges de fonctionnement stables

La section de fonctionnement comprend notamment les dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts.

En 2017, les charges à caractère général seront contenues autant que possible avec comme objectif une évolution nulle en profitant notamment des économies

### Pas de hausse d'impôts locaux en 2017

qui pourront être réalisées sur les achats encadrés par de nouveaux marchés avec les communes voisines mis en place ces derniers temps (produits d'entretien, vêtements de travail, fournitures administratives et fournitures scolaires). L'enveloppe dédiée à l'entretien des bâtiments, de l'ordre de 120 000€, sera reconduite afin d'assurer la pérennité des bâtiments municipaux et favoriser l'économie d'énergie, la sécurité, l'accessibilité, la mise aux normes.

### Charges de personnel : un budget qui n'augmente pas et qui assume pourtant des hausses règlementaires

- > **+ 15 000€** : revalorisation de +0,6% du point d'indice
- > **+ 20 000€** : nouvelle structuration et modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations
- > **+ 10 000 €** : organisation des élections présidentielles et législatives

## Conserver un programme d'investissement soutenu

En 2017, le volume prévisionnel d'investissement s'établit à environ 3 517 409€ pour maintenir les projets en terme de service public et de préservation du patrimoine.

Les travaux d'extension et d'aménagement de la mairie et l'aménagement de la nouvelle salle des mariages / salle du Conseil sont en cours de finalisation et les montants restants engagés seront reportés sur 2017 afin de finaliser le paiement de ces dépenses sur le début de l'année. Dans la continuité de ces travaux et compte tenu de l'impact qu'ils ont pu avoir sur le bâtiment, le ravalement de la façade de la Mairie est également inscrit en 2017 pour un montant de 85 000€.

Avec une enveloppe de 400 000€, le projet de réhabilitation de la maison Meunier entrera dans sa phase de travaux dès 2017.

La mécanique « d'épargne » pour la constitution d'une réserve foncière observée lors du précédent mandat sera une fois encore poursuivie pour atteindre un niveau a priori de 1,6 M€.

Les études sur le projet d'une Halle marchande sur le site de la salle des Fêtes seront également menées en 2017 pour un montant de 130 000€, et permettront une réalisation concrète des travaux en 2018.

Des travaux d'aménagements d'un carré au cimetière de 40 caveaux et de reprises de concessions funéraires et la réfection des allées seront également entrepris en 2017, avec une enveloppe de 110 000€.

## Les principaux chiffres à retenir

- > Budget 2017 : **9 503 9787€**
- > Budget de fonctionnement : **5 986 569€**
- > Budget d'investissement : **3 517 409€**
- > Montant de l'encours de dette : **2,01 M€**
- > Capacité de désendettement\* : **1,3 an**
- > Montant de l'encours de dette par habitant\*\* : **314€**

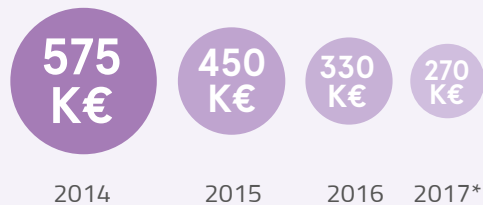
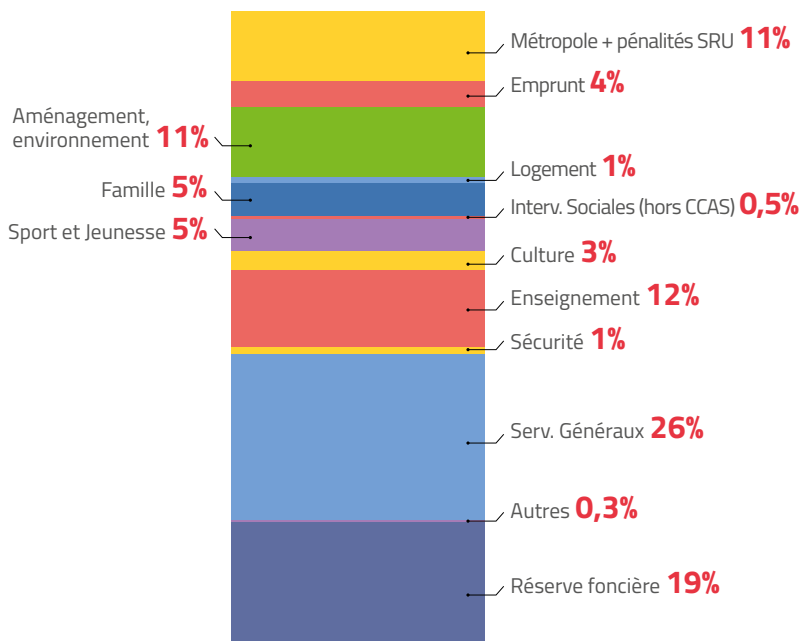
\* Durée nécessaire au remboursement de la dette communale en y consacrant la totalité de l'épargne disponible

\*\* (moyenne nationale pour la même strate démographique : 862€)

Des études pour la couverture d'un terrain de tennis sur le site du chemin des Rivières seront menées pour un budget de 30 000€ afin de vérifier la faisabilité du projet et envisager la solution la plus satisfaisante.

Enfin, l'amélioration de l'éclairage public sera poursuivie avec cette année encore des enfouissements de réseaux sur la rue Victor Hugo et la rue des Monts d'Or en partenariat avec le SIGERLY, pour un montant maximum de 376 000€. De nombreuses communes choisissent de fiscaliser cette somme, c'est-à-dire qu'elle est répercutée sur la part perçue par le syndicat intercommunal. Saint-Didier finance cet investissement sur ses propres fonds.

## RÉPARTITION DU BUDGET



### Évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), principal soutien de l'Etat aux collectivités territoriales

Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), principal soutien de l'Etat aux collectivités territoriales. L'année 2017 devrait enregistrer une baisse pour la quatrième année consécutive totalisant depuis 2014 un manque à gagner de 830 000€

\*Prévision

## TRIBUNE LIBRE

### Mieux Vivre Saint Didier

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2017 : santé, prospérité et bonheur au quotidien d'être désidérien ! Nous sommes à vos côtés pour faire poids au sein du Conseil Municipal afin d'améliorer votre vie à Saint-Didier.

Ainsi nous souhaitons :

- que le **projet Meunier** réponde à vos attentes,

- que le **projet de halle marchande** en lieu et place de la salle des fêtes ne soit pas décidé sans une étude sérieuse vérifiant son bien-fondé commercial et économique. Et que cet éventuel bâtiment n'accroisse pas le bétonnage du centre ville !

- que le nouveau **PLU-H** soumis à enquête publique courant 2017 préserve notre village ;

- que les **problèmes récurrents de stationnement** trouvent des solutions. Malheureusement, les projets d'aménagement des places Morel, Peyrat et Feyeux ne vont pas dans ce sens. La suppression envisagée de places de stationnement ne peut conduire qu'à la mise en danger accrue des piétons et en particulier des élèves.

Nous réitérons enfin notre demande de **création d'un parking** qui desserve mieux le CLB et les sorties d'école.

Comptez sur notre vigilance pour que ces vœux se réalisent.

Ch. Simon, L. Velay, B. Coquet, R. Carrier, S. Benoit, P. Schartz

### Saint Didier Ouverte et Solidaire

« Bonne Année 2017 » à tous les Désidériens ? Bien sûr nous souhaitons la meilleure année possible pour chacun ! Mais au plan municipal que peut-on attendre comme amélioration en 2017 ? Certainement assez peu de choses !

Pas un 1€ au budget pour la sécurité des piétons à St Didier en 2017 ! Malgré l'accroissement exponentiel de la circulation automobile et donc de la dangerosité et de l'inconfort de la circulation des piétons, ce n'est toujours pas une priorité pour la majorité municipale qui est de plus en plus seule à partager son autosatisfaction.

Par contre la commune va dépenser 160000€ pour étudier une « halle marchande » à la place de l'actuelle Salle des Fêtes, nous avons contesté le montant d'une telle dépense !

En 2017 il n'y aura rien aussi en matière de logement social alors que notre situation est notoirement insuffisante et que nous aurons à payer des pénalités croissantes.

Une nouvelle fois un crédit a été inscrit pour les réserves foncières mais les précédents n'ont toujours pas été consommés...

Alors est-ce l'argent qui manque ? Non, avec un autofinancement très élevé d'après la Chambre Régionale des Comptes, des rentrées fiscales en hausse constante et un endettement très faible, des marges de manoeuvre existent ou alors...il faudrait baisser les impôts. Ceux qui à droite ne cessent de le réclamer au niveau national devraient donc alors y réfléchir au niveau local. Pierre ROBIN- Groupe « Saint Didier Ouverte et Solidaire » - mail: gos-stdidier.fr.

### Agir ensemble pour Saint-Didier

Chers Désidériens, Nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour 2017.

Pour cette nouvelle année, nous avons souhaité réaffirmer une promesse de campagne en maintenant pour la neuvième année consécutive **les mêmes taux communaux sur les impôts locaux**, quand tant d'autres communes les augmentent pour compenser la baisse des dotations de l'État. Et pourtant, ces coupes budgétaires nous les subissons aussi : - 830 000€ depuis 2014.

Comme nous assumons les hausses réglementaires dans les charges de personnel, + 45 000€ en 2017, **sans pour autant en augmenter le budget grâce à une gestion rigoureuse.**

Enfin, nous devons **anticiper pour sauvegarder le patrimoine de notre commune.** Chaque année, il faut **augmenter la réserve foncière** pour ne pas voir une belle maison en pierres dorées rasée par un promoteur. En 2017, les travaux de la Maison Meunier vont enfin commencer mais en 2011, il a d'abord fallu l'acquérir pour 1 500 000€. L'histoire se répètera bientôt et nous serons prêts.

En nous élisant, vous nous avez confié la gestion mais aussi l'avenir de Saint-Didier ; soyez assurés de notre entière volonté et de notre capacité d'anticipation pour transmettre à nos enfants une commune où il fait bon vivre.

## RENCONTRE

# LE MONT THOU PERD LA BOULE

*Il dominait la région lyonnaise depuis plus de 45 ans, avec sa boule caractéristique. Le radar du Mont Thou est en cours de démontage pour être remplacé par un appareil nouvelle génération qui poursuivra sa mission de surveillance de l'espace aérien français.*

■ Ce radome, ou « grosse boule » pour beaucoup, d'un diamètre de 15 mètres, abrite une antenne radar qui va, pour un temps, disparaître progressivement de notre paysage. Opérant 24h/24, ce radar tridimensionnel permet de connaître l'altitude, la distance et le gisement (l'angle) des avions surveillés, dans un rayon de 400 km.

Dans le cadre de ses missions de surveillance de l'espace aérien, l'Armée de l'Air a décidé de remplacer l'ancien radar par un radar Ground Master 406, un radar trois dimensions

à la fois plus moderne, plus performant et plus fiable et deviendra opérationnel à l'horizon 2019.

Pendant la durée des travaux, la surveillance de l'espace aérien sera tout de même assurée par d'autres radars situés sur le territoire, dont celui du Mont Verdun.

Le futur radar sera un peu plus haut que l'actuel et « la nouvelle boule », bien que de taille plus petite, pourra toujours servir de point de repère aux Lyonnais...

## Un peu d'histoire

■ La genèse de ce radar remonte au milieu des années 1950, période à laquelle l'état-major de l'armée de l'air est confronté à la problématique de la couverture radar du territoire national et de ses approches frontalières.

La région lyonnaise présentant un véritable intérêt, notamment vis-à-vis d'un important trou de détection dans le couloir austro-suisse, des travaux sont initiés en 1969 sur le Mont Thou. L'armée de l'air opte pour les performances du radar Palmier. D'une portée de 450 km et jusqu'à 100 000 pieds d'altitude, l'ensemble constitue le premier radar volumétrique de grande portée protégé contre le brouillage.

En 1972, afin de protéger l'antenne des intempéries, un radôme y est installé, formant la fameuse boule blanche visible dans toute la région. Point de repère pour les uns, source de fantasme pour les autres, depuis plus de quarante ans ce radôme fait partie intégrante de l'environnement visuel des Lyonnais.

Un deuxième émetteur, nommé ARES, est ajouté en 1979. Il confère à l'antenne une plus grande précision ainsi qu'une meilleure résistance aux tentatives de brouillage, notamment au largage de leurre par les avions. Cette version permettra d'ailleurs à Thomson-



CSF, développeur du Palmier, de remporter le concours Otan pour l'équipement des stations de longue portée.

Malheureusement, en avril 2012, des soucis techniques ont mis fin brutalement au fonctionnement de ce radar, scellant définitivement son sort. Jusqu'au 11 novembre 2014, les permanents mécaniciens radar continueront néanmoins à monter leurs permanences, avant de déménager au fort du Mont-Verdun, au plus près de l'autre radar.

VIE

ASSOCIATIVE



© Julie de Waroquier

## Salon Monts d'Or Photos

Julie de Waroquier une jeune photographe invitée d'honneur au Salon Monts d'Or Photos des 11 et 12 mars 2017

Photographe autodidacte, également professeur de philosophie, Julie de Waroquier a commencé la photographie en 2008. Elle se distingue depuis 2010 en remportant plusieurs prix nationaux et internationaux, dont l'International Emerging Artist Award. Ses photographies sont régulièrement exposées dans des galeries aux USA et en Europe. Elles ont notamment été présentées aux Rencontres d'Arles et au Salon de la photo de Paris.

Représentée en France et à l'étranger par plusieurs galeries d'art, Julie de Waroquier participe à de nombreux festivals et événements photographiques ; ses travaux ont fait l'objet de diverses publications à l'international. Fin 2012, elle publie son premier livre « Révalités » aux éditions KnowWare. En 2014, ce livre est adapté en court-métrage, en collaboration avec le réalisateur Damien Steck ; le film a reçu plusieurs prix de festivals internationaux.

Parallèlement à ses créations personnelles, elle travaille régulièrement pour divers organismes culturels, grandes marques et magazines (Universal Music, Nikon, Nokia,...).



## MIDOSI

Les classes d'instruments, les orchestres et chœurs de l'école de musique vous invite à une « **soirée avec Mozart** ». L'occasion pour les plus petits de découvrir ce compositeur de génie et pour les plus grands de venir fredonner avec nous quelques uns des airs les plus universellement connus. L'entrée est libre et l'église sera chauffée, on vous attend donc nombreux **le vendredi 3 février à 20h à l'église** Notre Dame de St Didier.

## La Cabane à Couleur

Un dimanche matin en famille, seul(e) ou entre amis donnera des couleurs durant les mois d'hiver : 15 janvier, 12 février et 19 mars 2017. Un stage durant les vacances de février les 21,22,23 février fera découvrir à vos enfants le jeu de peindre. Inscriptions ouvertes.

> **Chantal FETIVEAU** - 06 23 81 46 71  
[www.lacabaneacouleur.com](http://www.lacabaneacouleur.com)

## Club Loiselet



Cinéma au Club - Ouvert à tous « Un Homme a la Hauteur » Comédie avec Jean Dujardin et Virginie Efira.

Jeudi 19 janvier à 14h  
> **Micheline MASSET** - 07 87 00 24 80  
[loiseletclub@gmail.com](mailto:loiseletclub@gmail.com)

## Tais-toi et dances ! ZUMBA PARTY

L'association TTED propose une après-midi sportive et festive au CLB samedi 21 janvier. RDV à 15h pour plus de 2 h de Zumba fitness.

Il s'agit de reproduire des chorégraphies de danse très simples dans une ambiance conviviale et familiale (les enfants sont les bienvenus). Alors si vous avez envie de brûler quelques calories accumulées pendant les Fêtes..... n'hésitez pas à nous contacter pour réserver vos places !!!

Eglantine et Cécile vous feront passer un super moment de défolement dans la bonne humeur pour affronter l'hiver. Tarif: 7 € par personne (gratuit pour les moins de 12 ans).

> **Réservation au** 06 09 39 16 02 ou [cecilespeaking@yahoo.fr](mailto:cecilespeaking@yahoo.fr)

## AGYD



L'AGYD a une nouvelle présidente, Nathalie Louvet a été élue lors de notre assemblée générale du 30 novembre en remplacement de Daniel Parise qui assurait la fonction depuis 2010. Elle est adhérente à l'AGYD depuis plusieurs années et nous la félicitons pour ce nouvel engagement. Le compte rendu de l'AG est lisible sur le site [www.agyd.fr](http://www.agyd.fr) L'AGYD souhaite à tous ses adhérents une excellente nouvelle année.



## Saint-Didier Loisirs



Toutes nos activités sont détaillées sur notre site:

<http://www.saintdidierloisirs.fr>

En collaboration avec la fleuriste de St Didier, LUCIFLORE, nous avons offert et décoré un magnifique sapin de Noël pour les enfants de la Fougeraie.

## Monts d'Or Vélo



Venez visiter notre site internet [www.montsdorvelo.fr](http://www.montsdorvelo.fr).

Vous y trouverez toute l'actualité du club ainsi que les programmes des sorties des sections Route et VTT. Vous pouvez également nous contacter par mail : [montsdorvelo@outlook.fr](mailto:montsdorvelo@outlook.fr)

## Amicale des Sapeurs Pompiers

Vous aurez la possibilité de nous rencontrer directement le samedi 7 janvier au centre du village rue du Castellard.

Encore tous nos remerciements et tous nos vœux !

Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le volontariat et les sapeurs-pompiers volontaires :

- Contactez le chef de caserne, le Lt Colonel Jean Baldacchino - 06 10 32 1988
- Rencontrez les équipes de garde tous les samedis après-midi à partir de 14h à la caserne.

## Les Classes en 7 recrutent et organisent un vide grenier !

L'Amicale des Classes recherche les personnes nées une année se terminant par « 7 ». La fête des Classes est prévue pour le **dimanche 14 mai 2017**. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

> **Contacts au 0478 35 15 31 ou 04 72 52 99 02 ou [ducloux-brigitte@bbox.fr](mailto:ducloux-brigitte@bbox.fr)**  
Auparavant, nous organisons à la suite de la Classe en 6, la « foire-fouille de la Chandeleur », le **dimanche 5 février 2017** à la Salle des Fêtes. Nous invitons les personnes intéressées à se faire connaître rapidement, les places étant limitées. Tarif : 12€ (table de 1.80 m linéaire). Inscriptions au 04 72 52 99 02. Entrée libre de 8h30 à 18h.

## FCPE

Après les soirées Brassens et Brel, la FCPE organise une nouvelle soirée musicale avec notamment une **programmation de chansons françaises que pourront chanter petits et grands** accompagnés par Sof' et François (guitare, yukulélé et clavier). **Rendez-vous vendredi 20/01 à 19h** au CLB. Buffet salé/sucré, vin chaud

## Les Monts d'Or Artistes

L'association vous souhaite une belle année artistique riche en créativité.



Pour la deuxième année, nous sommes heureux de participer à l'organisation du Salon des Artistes qui se déroule les 08 et 09 avril.

Des **stages d'arts plastiques enfants et adolescents** sont proposés durant les vacances scolaires de février, inscription début janvier.

> **Sylvia Di CIOCCIO - 06 20 32 83 54**  
[www.lesmontsdorartistes.fr](http://www.lesmontsdorartistes.fr)  
[lesmontsdorartistes@gmail.com](mailto:lesmontsdorartistes@gmail.com)

## Vivre Saint Fortunat

L'association invite tous ses adhérents à **partager la galette des rois accompagnée de cidre**



**ce lundi 9 janvier** à partir de 19h30, salle Pascal à la Maison des Carriers. Excellent début d'année.



## Judo Ouest Grand Lyon



Le JOGL, pour concilier avec succès: loisir, compétition et formation en démontrant que le judo est un sport de partage et un formidable sport d'équipe ! Une rentrée 2016/2017 sportive avec une excellente dynamique concernant les inscriptions et une croissance du nombre de licenciés pour atteindre les 300 judokas sous les couleurs de notre club. Pour fêter ce début de saison, nos Judokas des catégories Eveil Judo, Ecole Judo et Poussins, se sont retrouvés le 14 décembre au Parc des Sports de Limonest pour une démonstration technique aux parents mais également recevoir le Père Noël.

Retrouvez toutes les photos de l'Arbre de Noël sur notre site : [www.judoouestgrandlyon.com](http://www.judoouestgrandlyon.com)



# SAINT- -DIDIER AU-MONT- D'OR

### Hôtel de Ville

34, avenue de la République - BP59  
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or  
Tél. : 04 78 35 85 25  
[www.mairie-saintdidieraumontdor.fr](http://www.mairie-saintdidieraumontdor.fr)



Le trait d'union  
entre ville et campagne



Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00  
Le samedi de 9h00 à 11h45